

MÉMOIRE CITOYEN

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Projet éolien de Saint-Valentin

MÉMOIRE

Carole Doucet

31/03/2011

Mémoire citoyen devant la Commission du BAPE concernant le Projet éolien de Saint-Valentin

Bonjour,

Je me présente, je suis Carole Doucet, je suis domicilié dans le rang Double à Saint-Cyprien-de-Napierville depuis maintenant 25 ans. J'ai choisi de m'établir dans cette région à cause des grands espaces, de la vision de l'horizon à perte de vue et de la tranquillité loin des bruits de fonds de la ville.

Le projet éolien de Saint-Valentin me préoccupe puisque certaines des éoliennes seront situées à proximité de mon lieu de résidence. Elles viendront modifier de façon importante les paysages environnants, affecter l'équilibre social de la région en créant non seulement des tensions entre les citoyens mais aussi les municipalités mitoyennes qui non seulement ne recevront pas de bénéfices mais tous les inconvénients qui y sont reliés.

La vue qui m'est offerte à perte de vue sur les montagnes estriennes par temps clair, les levés de soleil mirifiques seront, si le projet est mené à terme, défigurés. Tout le long de la route 223 notre vue sera encombrée de ces monstres géants. Elles seront de plus en plus visibles à mesure qu'on s'éloignera de leur implantation. En effet, leur hauteur sera telle que les barrières d'arbres, les habitations ne leur feront plus écran à mesure qu'on s'éloignera d'elles. Il n'y a qu'à voir les tours de communications à l'ouest et les cheminés de Ciment Lafarge sur l'autoroute 15 pour voir l'effet visuel des grandes structures. J'ai remarqué la même chose pour le clocher de l'Église de Saint-Cyprien-de-Napierville qui est de plus en plus visible à mesure qu'on s'éloigne du village et que l'effet barrière des arbres et constructions perdent effets.

Les simulations visuelles présentées par le promoteur ne m'ont pas convaincu de l'impact visuel réel. La plupart des photographies sont prises par temps sombre, nuageux. Permettant ainsi à ces immenses structures blanches de se fondre dans le paysage, blanc sur blanc. Ou encore avec un rangé d'arbres ou habitation en avant plan, mais juste assez loin pour que ceux-ci fassent écran et minimise l'impact. La prise de vue grand angle fausse aussi la perception réelle. Comme nous sommes en région plane, elles seront bien visibles de loin, malgré ces écrans d'arbres et là où il n'y a que des grands champs vagues. Cela sans compter les nombreux pylônes électriques qui seront ajoutés pour supporter la ligne de transport.

Je trouve malheureux qu'Hydro-Québec ait retenu le projet de Saint-Valentin au moment où l'énergie déployée par notre belle région commençait à peine à porter fruit pour promouvoir ses attraits touristiques via le Circuit des paysans. Ces monstres géants viendront assurément court-circuiter ces efforts. Quelle crédibilité aura la reconstitution d'une bataille historique avec des éoliennes en écran de fond ?...

Je questionne aussi la pertinence du projet éolien compte tenu de leur coût qui fera augmenter le prix moyen du kWh. La production hydroélectrique étant beaucoup plus

économique et qu'Hydro-Québec prévoit être en surplus énergétique pour encore plusieurs années. Lorsque ces surplus seront épuisés les parcs éoliens seront pratiquement en fin de vie utile.

Je trouve également inconcevable qu'on permette l'implantation de ce projet parmi les meilleures terres agricoles du Québec, alors que la Protection du territoire agricole refuse des constructions domestiques de beaucoup moins grandes envergures pour protéger ces mêmes terres. Il est impératif de conserver ces terres intactes pour préserver le garde-manger du Québec et le futur alimentaire des prochaines générations. La relève agricole se fait de plus en plus rare, il est impérieux de mettre tout en place pour favoriser la qualité de vie de ceux qui font le choix de s'investir en agriculture en maintenant un environnement sain et agréable.

Je m'inquiète également des effets sur la santé qui sont mal connus. La direction de la santé publique a elle-même indiqué qu'une vigilance devait être observée. C'est donc qu'il y a risque potentiel. Il n'y a donc aucune raison pour que la santé d'une partie de la population soit mise en danger par un tel projet. Le principe de précaution doit prévaloir sur tout autre aspect. Car après il sera trop tard pour revenir en arrière, le mal sera fait. On parle du syndrome Éolien, c'est donc que ce syndrome a été identifié. Peut-on identifier quelque chose qui n'existe pas... Et même si... Les personnes souffrants des symptômes énumérés par les spécialistes, les subissent réellement qu'ils soient physiques ou psychologiques. De toute façon il y a déjà impact, d'or et déjà certaines personnes souffrent psychologiquement et subissent du stress juste à anticiper la venue de ce projet. Qu'en sera-t-il lorsqu'elles seront bien là. Je suis contre une attitude attentiste qui attend que les problèmes surviennent pour réagir. Sans compter les stress occasionnés par les conflits entre citoyens et voisins divergeant d'opinion. Les divisions engendrées par le projet viennent affecter toute la communauté environnante qui, contrairement à la Ville, est tissée beaucoup plus serré et est beaucoup moins impersonnelle. Les habitants de ces communautés rurales s'étant côtoyés souvent depuis leur plus jeune âge, parfois ils sont allés à l'école ensemble depuis le primaire, ou se côtoient régulièrement dans une communauté peu peuplée. L'impact négatif en est donc beaucoup plus grand et risque de se perpétuer sur les générations suivantes.

Je plains les quelques propriétaires terriens qui seront le point de mire du reste de la communauté qui se ferait imposer un projet parce que quelques personnes ont accepté l'installation des éoliennes sur leurs terres principalement pour des raisons pécuniaires ou parce qu'à cause de certaines clauses du contrat ne peuvent plus faire marche arrière. Ils perdent même leur liberté d'expression en étant obligé de soutenir le projet même s'ils n'y croient plus.

Les risques liés aux infrasons, à l'effet stroboscopique, sans parler des risques de contamination des sols ne valent pas les supposés bénéfices, d'autant plus qu'il y a des solutions alternatives et qu'il n'y a pas urgence de créer de nouvelles sources d'énergie. Saint-Valentin n'est pas le seul espace de vent au Québec.

Quelle seront les effets sur nos animaux domestiques qui sont beaucoup plus sensibles que les humains aux sons et vibrations ?

Je suis également soucieuse des impacts sur l'évaluation de nos propriétés et leur revente éventuelle. Plusieurs études démontrent un impact négatif. Entre autre celle effectuée par Appraisal Groupe One au Wisconsin indiquant une perte de valeur variant entre 24 à 43 %. Celle du Groupe Sutton qui va dans le même sens. Si je regarde cela de mon point de vue, si je n'y étais déjà installé, il est certain que j'évitais de m'établir dans une région où il y a présence d'éoliennes.

D'autre part, j'en viens à me demander où s'en va notre démocratie quand toute une population peut se faire imposer un projet parce que quelques propriétaires terriens et quelques élus en possibles conflit d'intérêt ont accepté de céder une partie de leur terre pour l'implantation d'Éolienne. Cela sans compter les citoyens et les municipalités environnantes qui n'auront qu'à subir... un projet rejeté par la majorité de la population et les municipalités environnantes au nom d'un projet dit vert.

L'article 6 de la Charte des droits et liberté ne dit-elle pas :

« Toute personne a droit à la **jouissance paisible** et à la disposition de ses biens sauf dans la mesure prévue par la Loi ».

L'imposition d'éolienne à proximité de propriétaires rejetant ce projet ne contrevient-il pas à cet article ? Ces derniers seront privés de la « jouissance paisible » de leur propriété terrienne.

Sans parler de l'article 8 : « Nul ne peut pénétrer chez autrui, ni y prendre quoi que ce soit sans son consentement exprès ou tacite. »

Ici on veut prendre notre qualité de vie en nous imposant des monstres géants.

Il est clair que ce projet doit être rejeté puisqu'il ne reçoit pas l'acceptabilité sociale, ni de la population locale et environnante, ni des municipalités mitoyennes (au moins 5) et ainsi, ne répond pas aux principes de développement durable. Sinon que voudrait dire « acceptabilité sociale » ?

Pour toutes ces raisons je suis contre le projet éolien de Saint-Valentin.

Recevez, l'expression de mes sentiments distingués.

Carole Doucet